

assura.

2022

Assura SA

Situation financière

2022

Sommaire

Assura SA en 2022	
Synthèse	2
Activité	3
Résultats	5
Gouvernance et gestion des risques	8
Profil de risque	11
Évaluation des actifs et des passifs	13
Gestion du capital	19
Solvabilité	20
Rapport de l'organe de révision	23
(y c. les comptes annuels)	

Synthèse

Entité du Groupe Assura, la société Assura SA a dégagé un bénéfice sur 2022

Malgré des marchés financiers en baisse dans un contexte de forte hausse des taux d'intérêts, Assura SA a réalisé un bénéfice net de CHF 12 Mio en 2022 contre un bénéfice net de CHF 29.7 Mio en 2021. Ce bon résultat est principalement dû à un résultat technique positif en 2022.

Les adaptations tarifaires mises en œuvre au 1^{er} janvier 2021 sur les assurances complémentaires hospitalisation fermées (CHP) continuent, en 2022, à produire leurs effets positifs sur l'équilibre financier de cette gamme de produits.

Le projet Atlas (renouvellement du système informatique cœur de métier) est arrivé à son terme, et le nouveau système Syrius déployé en mai 2022 est désormais opérationnel.

Alors que le développement de la force de vente interne et le renforcement de la collaboration avec les partenaires externes se sont poursuivis, un partenariat a été conclu en 2022 avec La Poste. Grâce à celui-ci, Assura et ses offres sont représentées dans une centaine d'offices postaux à travers la Suisse.

Des négociations avec les hôpitaux et les cliniques se sont déroulées durant l'année 2022, avec l'objectif d'une plus grande transparence des coûts et de tarifs plus avantageux.

Activité

Assura SA est une société active dans le domaine de l'assurance complémentaire maladie et accident (LCA). Sa gamme d'assurances comprend neuf groupes et a pour vocation de compléter les prestations de l'assurance-maladie de base (LAMal).

Stratégie et opérations

Assura SA comptait 455'000 clients au 1^{er} janvier 2023.

Mené au cours des trois dernières années, le projet de renouvellement intégral de notre système IT cœur de métier a connu son déploiement opérationnel en 2022 et s'est accompagné de la formation de l'ensemble des collaborateurs du Groupe. Souples et évolutifs, les outils mis en place contribuent à une performance accrue de nos processus et au développement de nouvelles plateformes destinées à optimiser les interactions avec nos clients et à leur simplifier la vie.

Par ailleurs, Assura SA a renouvelé en 2022 ses principales conventions de collaboration avec les fournisseurs de soins, avec pour objectif de garantir une facturation transparente et des tarifs adaptés aux prestations fournies. Cette démarche a été conduite en conformité avec les exigences de la FINMA et les principes arrêtés au sein de l'Association suisse d'assurances (ASA). Elle a donné lieu à une adaptation des listes de fournisseurs de soins auxquels donnent accès les assurances complémentaires hospitalisation de la gamme Optima.

Parallèlement, nous avons repositionné l'ensemble de nos assurances hospitalisation, de façon à répondre aux attentes spécifiques de deux profils de clients distincts. Ainsi, la gamme Optima offre, pour un tarif raisonnable, des services haut de gamme tels le choix du médecin spécialiste, l'accès à une chambre semi-privée ou privée ainsi qu'un choix parmi les hôpitaux, cliniques et médecins agréés figurant sur une liste. Quant à la complémentaire Ultra Varia, elle donne accès, moyennant des primes plus élevées, à des prestations privées et très haut de gamme ainsi qu'à un plus grand nombre de cliniques et d'hôpitaux.

Le partenariat passé à l'été 2022 avec La Poste permet à Assura de développer sa présence sur le territoire suisse pour proposer un contact direct et un accompagnement personnalisé à ses clients et à tous ceux qui le souhaitent. Nos conseillers disposent désormais d'un espace de conseil dans une dizaine d'offices postaux et les collaborateurs d'une centaine de filiales de La Poste sont à la disposition des clients intéressés par une mise en relation avec nos équipes.

Dans une logique de proximité et de simplicité, nous avons également continué de développer nos équipes de vente et de renforcer la collaboration avec nos partenaires externes. L'ensemble des démarches commerciales menées par ou pour notre entreprise respecte l'accord entre les principaux assureurs-maladie entré en vigueur en 2021 et qui régit la qualité des conseils fournis et la rémunération des intermédiaires de vente, tout en portant l'engagement de renoncer au démarchage téléphonique non sollicité.

Actionnariat et structure juridique

La société Assura SA, dont le siège est à Pully, est détenue à 84.3% par la société Assura Holding SA, à 10% par le fonds de prévoyance du Groupe Assura et à 5.7% par elle-même. Assura Holding SA détient également 100% de la société Figeas SA, société de services du Groupe Assura.

La Fondation Assura, actionnaire d'Assura Holding SA et d'Assura-Basis SA, est la fondation faîtière du Groupe.

Assura SA opère sur l'ensemble du territoire suisse à travers deux sites principaux : Le Mont-sur-Lausanne et Berne-Bümpliz.

Les comptes statutaires annuels sont révisés par la société KPMG (Lausanne), dont le réviseur responsable est M. Jean-Marc Wicki. Ils sont conformes à la loi suisse (Code des obligations) et aux statuts.

Résultats

Assura SA présente un bénéfice net de CHF 12 Mio pour l'année 2022.

Résultat technique

Primes

Le produit des primes a baissé de 1.4% par rapport à 2021. Il représente un montant de CHF 352.8 Mio en 2022 (CHF 357.8 Mio en 2021). Cette diminution s'explique principalement par une baisse du portefeuille. Le portefeuille d'Assura SA au 01.01.2023 représente près de 455'000 polices (471'000 polices au 01.01.2022).

Prestations et sinistres

Les charges des sinistres pour propre compte ont diminué de 15.5% en 2022 par rapport à 2021, représentant un total de CHF 231.2 Mio (CHF 273.5 Mio en 2021). Les prestations payées ont diminué de 5.2%.

Les provisions techniques sont jugées suffisantes et l'attribution à ces dernières se fait selon le plan d'exploitation d'Assura SA validé par la FINMA.

Frais d'acquisition et de gestion

Les frais d'acquisition et de gestion pour propre compte augmentent à CHF 104.7 Mio en 2022 (CHF 90 Mio en 2021). Cet écart provient en grande partie, d'une part, des coûts exceptionnels refacturés par Figeas SA pour le projet Atlas (changement du système informatique cœur de métier terminé en 2022) pour un montant de CHF 14 Mio en 2022 (CHF 18.7 Mio en 2021) et, d'autre part, du développement continu de la force de vente interne pour CHF 25.5 Mio (CHF 16.4 Mio en 2021) qui a permis d'améliorer la production de nouvelles affaires LCA et dont les effets seront encore plus perceptibles les années suivantes sur les primes.

Le résultat de l'activité technique d'assurance d'Assura SA est de CHF 16.9 Mio sur l'exercice 2022 contre un résultat de CHF -5.7 Mio en 2021. Le ratio combiné (somme du ratio de frais et du ratio de sinistres) ressort à 95.2% fin 2022, contre 101.6% en 2021.

Résultat financier

Produits des placements

Montants en CHF		Plus-values réalisées 2022	Plus-values non réalisées 2022	Total 2022
Biens immobiliers	7'688'778	185'450	-	7'874'228
Titres à revenu fixe	10'437'934	163'248	-	10'601'182
Actions	1'571'505	187'313	717'574	2'476'392
Autres placements	2'718'913	34'903'764	791'082	38'413'759
Total	22'417'130	35'439'775	1'508'656	59'365'561

Charges financières et frais de gestion des placements

Montants en CHF	Charges de gestion 2022	Moins-values réalisées 2022	Moins-values non réalisées et provision pour dépréciation 2022	Total 2022
Biens immobiliers	-1'006'938	-	-1'873'790	-2'880'728
Titres à revenu fixe	-	-3'509'771	-	-3'509'771
Actions	-	-1'451'446	-9'280'460	-10'731'906
Autres placements	-	-18'535'094	-32'465'346	-51'000'440
Charges d'administration des placements	-1'233'556	-	-	-1'233'556
Total	-2'240'494	-23'496'311	-43'619'596	-69'356'401
Résultat des placements de capitaux	20'176'636	11'943'464	-42'110'940	-9'990'840

Produits des placements

Montants en CHF	Produits des placements 2021	Plus-values réalisées 2021	Plus-values non réalisées 2021	Total 2021
Biens immobiliers	7'673'420	-	-	7'673'420
Titres à revenu fixe	9'845'655	756'493	-	10'602'148
Actions	937'302	323'068	7'932'461	9'192'831
Autres placements	2'891'767	10'739'190	27'368'942	40'999'899
Total	21'348'144	11'818'751	35'301'403	68'468'298

Charges financières et frais de gestion des placements

Montants en CHF	Charges de gestion 2021	Moins-values réalisées 2021	Moins-values non réalisées et provision pour dépréciation 2021	Total 2021
Biens immobiliers	-948'210	-	-1'858'906	-2'807'116
Titres à revenu fixe	-	-1'065'637	-	-1'065'637
Actions	-	-29'032	-231'124	-260'156
Autres placements	-	-12'287'138	-3'514'353	-15'801'491
Charges d'administration des placements	-1'336'397	-	-	-1'336'397
Total	-2'284'607	-13'381'807	-5'604'383	-21'270'797
Résultat des placements de capitaux	19'063'537	-1'563'056	29'697'020	47'197'501

Autres impacts notables

Le montant des fonds propres augmente suite au bénéfice réalisé et s'élève à CHF 90.9 Mio au 31.12.2022.

Résultat par branche

La branche accident est composée des quatre assurances complémentaires de la gamme Previsia (Previsia, Previsia Plus, Previsia Maxi et Previsia Extra). Le résultat technique 2022 est positif pour les branches accident et maladie.

Modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise, solo - non-vie »	Affaires directes en Suisse					
	Total		Accident		Maladie	
Montants en millions de CHF	2022	2021	2022	2021	2022	2021
1 Primes brutes	351.7	357.5	41.9	41.7	309.8	315.8
2 Primes brutes cédées aux réassureurs	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
3 Primes nettes pour propre compte (1 + 2)	351.7	357.5	41.9	41.7	309.8	315.8
4 Variations des reports de primes	0.0	-0.0	0.0	0.0	0.0	-0.0
5 Primes nettes acquises pour propre compte (3 + 4)	351.7	357.5	41.9	41.7	309.8	315.8
6 Autres produits de l'activité d'assurance	1.1	0.3	0.0	0.0	1.1	0.3
7 Total des produits de l'activité technique d'assurance (5 + 6)	352.8	357.8	41.9	41.7	310.9	316.1
8 Charges des sinistres : montants payés bruts	-213.3	-225.0	-10.3	-8.9	-203.0	-216.1
9 Charges des sinistres : montants payés part des réassureurs	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
10 Variations des provisions techniques	-17.9	-48.6	-3.1	-0.1	-14.8	-48.5
11 Frais de règlement des sinistres pour propre compte (8 + 9 + 10)	-231.2	-273.6	-13.4	-9.0	-217.8	-264.6
12 Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	-104.7	-90.0	-15.2	-11.7	-89.5	-78.3
13 Autres charges techniques pour propre compte	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
14 Total charges de l'activité technique (assurance dommages uniquement) (11 + 12 + 13)	-335.9	-363.6	-28.6	-20.7	-307.3	-342.9
15 Produits des placements	59.4	68.5				
16 Charges financières et frais de gestion des placements	-69.4	-21.3				
17 Résultat des placements (15 + 16)	-10.0	47.2				
18 Autres produits financiers	0.0	0.1				
19 Autres charges financières	-2.2	-0.7				
20 Résultat opérationnel (7 + 14 + 17 + 18 + 19)	4.7	40.8				
21 Autres produits	10.3	0.6				
22 Autres charges	-1.9	-11.6				
23 Produits/charges extraordinaires	0.0	0.0				
24 Bénéfice / perte avant impôt (20 + 21 + 22 + 23)	13.1	29.8				
25 Impôts directs	-1.1	-0.1				
26 Bénéfice / perte (24 + 25)	12.0	29.7				

Gouvernance et gestion des risques

Les principes de bonne gouvernance d'entreprise s'appliquent à l'ensemble de l'organisation du Groupe Assura ainsi qu'aux organes de direction et de contrôle. Les structures, les règlements et les processus sont conçus de manière à garantir un fonctionnement et une conduite des affaires optimaux.

Le Conseil d'administration est composé de huit membres nommés par l'Assemblée générale. Hormis pour les objets que la loi et les statuts réservent formellement à l'Assemblée générale, il est responsable de la haute direction et de l'orientation stratégique du Groupe et de ses sociétés.

Dans le cadre des règlements qu'il édicte, il délègue à la Direction générale la mise en œuvre de la stratégie et la gestion opérationnelle.

La Fondation Assura, actionnaire d'Assura Holding SA et d'Assura-Basis SA, est la fondation faitière du Groupe.

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est composé d'un président, Jean-Luc Chenaux, d'un vice-président, Eric Bernheim, et de six membres, Marc Joye, Bruno Pfister, Jeannine Pilloud, David Queloz, Kelly Richdale et Barbara Staehelin.

Le Conseil d'administration compte quatre comités chargés d'approfondir certaines thématiques. Il s'agit du Comité d'audit et des risques, du Comité de placements, du Comité de nomination et de rémunération ainsi que du Comité digital et innovation. Ce dernier comité a été créé le 6 juillet 2022 pour succéder au Comité stratégique, lequel a terminé ses travaux avec l'adoption d'une nouvelle stratégie.

Durant l'année 2022, le Conseil d'administration a tenu sept séances ordinaires et six workshops destinés à approfondir des sujets de portée stratégique.

Lors de l'Assemblée générale du 16 mai 2022, le mandat de Mme Sandra Hauser, nommée la première fois le 13 mars 2013, est arrivé à terme. Mme Jeannine Pilloud et Mme Kelly Richdale ont été élues membres du Conseil d'administration. Les mandats des autres membres du Conseil d'administration ont été renouvelés.

En avril 2023, le Conseil a arrêté les comptes statutaires et consolidés 2022.

Direction générale

La Direction générale compte sept membres nommés par le Conseil d'administration. Elle est responsable de la mise en œuvre de la stratégie, de la conduite des affaires et de la gestion opérationnelle des sociétés du Groupe.

Au 1^{er} janvier 2023, la Direction générale est composée du directeur général, Ruedi Bodenmann, et de six membres chargés des activités opérationnelles de l'entreprise, à savoir Danilo Bonadei, Département Clients et Marché, Stephan Kotyczka, Département Développement et Marketing, Fabio Fierloni, Département Prestations, Yassir Madhour, Département Informatique, Patrick Grandfils, Département Finances, et Hélène Wetzel, Département RH et Services généraux.

Au cours de l'exercice 2022, la Direction générale s'est réunie sur une base bimensuelle.

Système de gestion des risques

Le système de gestion des risques, qui englobe le système de contrôle interne de l'entreprise, est basé sur le modèle dit des trois lignes de défense qui définit, selon une approche systématique, le rôle des différentes fonctions essentielles du système afin de leur permettre de collaborer de manière efficace. Il se compose notamment des éléments suivants :

- une stratégie de risques (indiquant notamment la typologie des risques et l'appétit au risque retenu) définie par le Conseil d'administration ;
- une gouvernance des risques formalisée au travers de règles internes (règlements, directives, etc.) précisant la façon dont l'entreprise s'organise ;
- des macroprocessus documentés (par ex. : stratégie des risques, gestion des risques et contrôle interne, continuité d'activité) formalisant la mise en œuvre opérationnelle des politiques de risques ;
- une structure organisationnelle soutenant les processus ;
- des personnes ayant l'expérience professionnelle requise, les connaissances techniques et l'aptitude personnelle pour exercer leurs fonctions ;
- un système d'information et des outils adéquats.

La gouvernance en place permet de garantir la cohérence globale du système de gestion des risques, de gérer les interactions entre les différents acteurs de la gestion des risques et de fournir un reporting consolidé fiable et utile au pilotage de l'entreprise.

Rôles et responsabilités des acteurs du système de gestion des risques

Le Conseil d'administration (CA)

Le Conseil d'administration est responsable de la haute direction et de l'orientation stratégique de l'entreprise. Il est compétent pour tous les objets qui, selon la loi et les statuts, ne sont pas formellement dévolus à l'Assemblée générale en tant qu'organe suprême d'Assura Holding SA, d'Assura-Basis SA, d'Assura SA et de Figeas SA. Le Conseil d'administration, du fait des statuts de la société et des obligations légales, définit un système de contrôle interne adéquat et le surveille.

Il décide également de la politique des risques et surveille leur évolution. Les exigences du Conseil d'administration concernant la gestion des risques et du système de contrôle interne (SCI) sont détaillées dans un règlement spécifique ainsi que dans une stratégie de risques.

Le Conseil d'administration définit et formalise la stratégie de risques, l'appétit et la tolérance au risque du Groupe et notamment ceux de la société Assura SA.

Le Comité d'audit et des risques (CAUD)

Le Comité d'audit et des risques est chargé d'analyser de manière approfondie et de superviser les questions relatives à la gestion des risques, au système de contrôle interne, aux affaires comptables et actuarielles, à l'Audit interne ainsi qu'aux relations avec l'organe de révision (société d'audit externe). Durant l'année 2022, le Comité d'audit et des risques a tenu quatre séances.

L'organe de révision externe

L'organe externe établit, chaque année, un rapport détaillé à l'intention du Conseil d'administration sur le SCI, conformément à l'article 728b alinéa 1 CO. Il atteste de l'existence du système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes.

L'Audit interne

L'Audit interne est une activité indépendante et objective qui donne à la société une assurance sur le degré de maîtrise de ses opérations et lui apporte ses conseils pour les améliorer. Il aide la société à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des risques, de contrôle et de gouvernance d'entreprise et en émettant des recommandations pour renforcer leur efficacité. Il est directement rattaché au Conseil d'administration.

La Direction générale

La Direction générale est responsable de la mise en œuvre, du maintien et du développement du système de contrôle interne et de gestion des risques. En leur qualité de « spécialistes métiers », les directeurs sont responsables de l'identification et de l'évaluation des risques spécifiques à leur activité et ils doivent s'assurer des contrôles en place, de leur exécution et de leur documentation ainsi que de la mise en œuvre d'actions (mesures) de réduction des risques.

L'actuaire responsable

L'actuaire responsable satisfait aux responsabilités qui lui incombent en vertu des exigences légales et réglementaires. Il a notamment pour rôle le contrôle et la validation des travaux actuariels suivants :

- la fortune liée ;
- les provisions actuarielles ;
- les éléments actuariels des tarifs des nouveaux produits ;
- les adaptations tarifaires des produits existants ;
- les rentabilités par produit ;
- les planifications actuarielles.

La fonction compliance

La fonction compliance veille au respect des prescriptions légales, réglementaires et internes ainsi qu'aux normes déontologiques en vigueur. Elle surveille la mise en œuvre des évolutions législatives et réglementaires au sein du Groupe Assura. Elle assiste la Direction générale et les collaborateurs en matière d'application et de surveillance de la conformité.

La fonction gestion des risques

La fonction gestion des risques est responsable de :

- la mise en place et du bon déroulement de la gestion des risques, avec une remise en cause lors de chaque étape (identification, évaluation, gestion et suivi des risques) ;
- la mise en place d'un système de contrôle interne efficace ;
- la documentation de la gestion des risques ainsi que de son organisation ;
- toute procédure d'identification des risques principaux et processus majeurs, des directives et des processus internes de l'entreprise.

Profil de risque

Assura SA a défini une typologie des risques qui est utilisée pour catégoriser ses risques. On distingue deux grandes catégories : les risques métier, de nature quantitative, qui correspondent aux risques inhérents à l'activité de l'entreprise (risques d'assurance et risques financiers) et les risques opérationnels, de nature qualitative, qui correspondent aux risques liés aux processus, aux personnes, aux systèmes et aux événements externes. Les risques d'assurance et financiers font l'objet d'une évaluation figurant dans la partie « Solvabilité » du présent document.

Risques d'assurance

Le risque d'assurance correspond au risque de perte technique induite par une prévision inadéquate d'éléments actuariels (primes, prestations, provisions).

Les principaux risques d'assurance pour Assura SA sont :

- le risque de dérive de la sinistralité hospitalière ainsi que le risque de baisse de rentabilité du portefeuille des assurances ambulatoires ;
- le risque de sous-provisionnement des engagements viagers, qui constitue également un risque actuariel significatif qui fait l'objet d'un suivi particulier.

Risques financiers

Les risques financiers correspondent au risque de perte financière induite par des fluctuations des marchés financiers, des événements de crédit ou des problèmes de liquidités.

Le principal risque financier pour Assura SA est le risque de taux, principalement lié au fait que les engagements viagers représentent l'essentiel du passif de la société et que leur durée est sensiblement supérieure à la durée de l'actif.

Le risque de liquidité fait l'objet d'un suivi spécifique repris dans un rapport séparé afin d'être conforme à la circulaire FINMA 2013/5 « Liquidités des assureurs ».

Risques opérationnels

Le risque opérationnel correspond d'une part, au risque de pertes opérationnelles directes ou indirectes dues à une inadéquation ou à une défaillance des procédures de l'établissement, de son personnel (erreur, malveillance, fraude...), de ses sous-traitants, des systèmes internes (panne de l'informatique, cyberattaque, erreurs de modélisation...), d'autre part, à des risques externes (fraude externe, terrorisme, accident, pandémie...) ; enfin, aux risques liés aux règles d'affaires établies (risques de conformité, risques fiscaux et risques juridiques).

Les principaux risques opérationnels pour Assura SA sont liés à la sécurité de l'information.

Concentration de risques

Assura SA n'est pas exposée à des risques de concentration significatifs, grâce à un système de limites approprié.

Outils utilisés pour réduire le risque et processus destinés à surveiller leur efficacité durable

Les risques sont évalués différemment selon leur nature :

- Les risques d'assurance et risques financiers sont évalués à partir des travaux réalisés dans le cadre du SST.
- Les risques opérationnels sont évalués à partir d'un processus de cartographie des risques opérationnels (interview des propriétaires de risques pour chaque processus opérationnel).

L'ORSA est un instrument de gestion des risques d'Assura SA. Il fournit une évaluation prospective des risques majeurs et de la solvabilité selon différents scénarios de risques. La Direction d'Assura SA s'appuie sur les résultats de l'ORSA pour ajuster le pilotage stratégique de l'entreprise et mettre en place des plans de remédiation activables en cas de survenance d'un événement redouté.

En outre, Assura SA dispose de divers instruments de monitoring :

- le tableau des incidents, qui recense l'ensemble des incidents majeurs survenus, avec l'évaluation de leur impact et les mesures prises pour limiter les risques ;
- le tableau des litiges, qui recense l'ensemble des litiges juridiques d'Assura SA, avec une évaluation du risque pour l'entreprise et de la probabilité de ne pas obtenir gain de cause. Les risques « d'effet jurisprudence » sont aussi analysés et pris en compte ;
- le Dashboard de la sécurité de l'information recense l'ensemble des éléments liés à la gestion des cybermenaces, tels que le suivi des incidents de sécurité (malware, chevaux de Troie, etc.) et les indicateurs de maintien de notre condition de sécurité (suivi des mises à jour des solutions de sécurité, suivi des mises à jour de nos systèmes, etc.).

Enfin, Assura SA a mis en place un « Risk Assessment », instrument d'évaluation des risques utilisé par la 3^e ligne de défense (Audit interne) qui s'en sert pour formaliser sa propre appréciation de l'ensemble des risques de l'entreprise, quel qu'en soit le type.

Évaluation des actifs et des passifs

La fortune d'Assura SA est notamment constituée de plusieurs comptes de dépôt selon des allocations de placement déterminées par le Comité d'investissement et des risques financiers (IFRC), suivant une approche de type actif-passif (ALM), supervisée par le Comité de placements et par le Conseil d'administration et régie par les directives y relatives. L'ensemble des actifs du bilan a été appréhendé avec une approche mettant en évidence la valeur réelle des actifs, soit leur valeur proche du marché.

La comparaison des valeurs de marché et des valeurs statutaires des actifs au 31.12.2022 se présente ainsi :

Montants en millions de CHF	Valeur de marché au 31.12.2022	Valeur statutaire au 31.12.2022	Différence
Placements de capitaux			
Biens immobiliers	150.3	88.5	61.8
Titres à revenu fixe	823.9	1'087.2	-263.3
Actions	45.0	45.0	0.0
Autres placements	130.5	130.5	0.0
Total placements de capitaux	1'149.7	1'351.2	-201.5
Créances sur instruments financiers dérivés	8.6	8.6	0.0
Liquidités	108.7	108.7	0.0
Créances nées d'opérations d'assurance	22.7	22.7	0.0
Autres créances	12.2	12.2	0.0
Comptes de régularisation	4.6	4.6	0.0
TOTAL DE L'ACTIF	1'306.5	1'508.0	-201.5

Biens immobiliers

La valeur de marché des biens immobiliers au 31.12.2022, respectivement au 01.01.2023, est déterminée selon la méthode des cash-flows futurs actualisés alors que la valeur statutaire correspond à la valeur d'achat diminuée des amortissements.

Les placements immobiliers directs sont composés d'immeubles résidentiels et d'utilisation mixte ainsi que de bureaux et de bâtiments administratifs sur le territoire suisse.

Titres à revenu fixe

Pour les obligations en direct, la valeur statutaire est obtenue par la méthode dite du coût amorti, prenant en compte la valeur d'amortissement des coûts (la différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est répartie sur la période qui reste à courir en sommes égales, à comptabiliser comme amortissement à chaque bouclage du bilan). A contrario, la valeur de marché est égale à la valeur boursière à la clôture des marchés le 31.12.2022, respectivement à l'ouverture le 01.01.2023.

Placements immobiliers indirects

Nous considérons ici uniquement les actions immobilières et les fonds immobiliers dont la valorisation comptable au 31.12.2022, respectivement au 01.01.2023, est prise comme valeur de marché. La valeur de marché est déterminée par notre banque dépositaire.

Actions

Les valeurs statutaires au 31.12.2022, respectivement au 01.01.2023, sont prises comme valeur de marché. Ce type d'actifs (hors actions immobilières) représente environ 8% des placements bruts. Les options sur indices arrivées à échéance en 2022 n'ont pas été renouvelées.

Placements à court terme et liquidités

Les avoirs en compte (comptes courants) sont composés du solde des comptes courants de placements et des comptes de marges (pour les options) d'Assura SA au 31.12.2022.

Les instruments financiers dérivés sont composés du gain non réalisé des instruments dérivés (change à terme) opérés par nos gérants sur leurs dépôts afin de couvrir le risque de change alors que les pertes non réalisées sont au passif.

Les liquidités relatives aux placements sont déposées sur des comptes courants auprès de notre banque dépositaire et sont libellées en diverses monnaies. Le risque de change est très peu significatif compte tenu des couvertures sur change effectuées à l'aide de ventes à terme sur devises (couvertures statiques).

Autres placements

Les placements en instruments du marché monétaire ont une valeur de marché égale à leur valeur statutaire compte tenu de leur horizon à court terme et de leur faible volatilité. Le risque de change est très faible étant donné les couvertures actuellement en vigueur.

Autres actifs

Les autres types d'actifs, à savoir les créances ainsi que les comptes de régularisation ne présentent pas d'écart entre la valeur statutaire et la valeur de marché. En ce qui concerne les liquidités, le risque est limité étant donné les montants en question par rapport à la taille du bilan. Le montant nominal des liquidités est considéré comme une estimation de la valeur de marché de ces liquidités.

La comparaison des valeurs de marché et des valeurs statutaires des engagements au 31.12.2022 se présente comme suit :

Montants en millions de CHF	Valeur de marché au 31.12.2022	Valeur statutaire au 31.12.2022	Différence
Provisions techniques (valeurs nettes)			
Reports de primes	0.0	0.0	0.0
Provisions pour sinistres en cours	84.9	84.9	0.0
Autres provisions techniques :			
Provisions pour fluctuations	0.0	149.9	-149.9
Provisions de sécurité	0.0	50.0	-50.0
Provisions de vieillissement	-0.6	918.1	-918.7
Provisions orthodontie	0.0	43.6	-43.6
Provisions décès	0.0	2.6	-2.6
Provisions d'anti-sélection	0.0	0.0	0.0
Provisions pour parts d'excédents contractuels	1.3	1.3	0.0
Provisions techniques pour propre compte	85.6	1'250.4	-1'164.8
Provisions non techniques	0.0	0.0	0.0
Provision pour risques liés aux placements de capitaux	0.0	88.3	-88.3
Dettes sur instruments financiers dérivés	2.8	2.8	0.0
Dettes nées d'opérations d'assurance	70.0	70.0	0.0
Autres passifs	3.4	3.4	0.0
Comptes de régularisation	2.2	2.2	0.0
Total provisions et dettes externes	164.0	1'417.1	-1'253.1

La valeur SST des provisions techniques au 01.01.2023 (164.0 MCHF) diffère de la valeur statutaire, principalement pour les raisons suivantes :

- les engagements à long terme sont calculés dans le référentiel SST au niveau de l'entreprise entière alors que les provisions de vieillissement statutaires sont évaluées au niveau de chaque produit ;
- les provisions statutaires qui ne couvrent pas de cash-flows futurs sont considérées comme nulles dans le bilan SST qui est établi selon l'approche dite « best estimate ».

Au 31.12.2022, les provisions techniques d'Assura SA sont composées des provisions suivantes :

- la provision reports de primes a pour objet de quantifier la fraction des primes encaissées et non échues à la date d'établissement du bilan ;

- la provision pour sinistres en cours a pour objet la prise en charge de sinistres survenus avant et durant l'exercice mais non encore liquidés car non annoncés par l'assuré ou en attente de paiement. Afin de tenir compte des frais de gestion liés au règlement des sinistres, la provision est renforcée de 3% ;
- la provision de fluctuation couvre la volatilité au sens du Cm 18 de la circulaire FINMA 2010/3, soit les incertitudes qui pèsent sur la détermination des provisions pour sinistres et de vieillissement (risque de sécurité et de paramètre) ainsi que les fluctuations aléatoires inhérentes à la survenance des sinistres (risque de fluctuation au sens strict). Elle vise à absorber tout ou partie, aussi bien des résultats défavorables de liquidation des sinistres que des fluctuations dans la charge des sinistres. La valeur statutaire de cette provision est la valeur au passif à la clôture de l'exercice.

- la provision de vieillissement a pour objectif de répartir les différences, positives et négatives, observées entre les prestations futures attendues (basées sur des estimations actuelles) et les tarifs en vigueur. Sa valeur statutaire est sa valeur au passif à la clôture de l'exercice et correspond à la différence entre les prestations futures attendues et les tarifs en vigueur des produits Optima, Optima Plus, Ultra, Priveco, Priveco Plus, Hospita, Denta Plus. Pour les autres produits, la différence étant négative, elle est mise à zéro en univers statutaire ;
 - la provision « orthodontie » a pour objet la prise en charge des frais induits par la couverture d'orthodontie prévue dans les produits Denta et Denta + ;
 - la provision « décès » a pour objet la prise en charge des frais induits par la couverture vie entière accordée par le produit « décès » ;
 - la provision pour parts d'excédents contractuels Complémenta Plus est constituée pour attribuer le rabais de primes pour absence de prestations prévu à l'article 12 des conditions spéciales d'assurance de ce produit ;
 - la provision de sécurité couvre les autres risques liés à l'exploitation de l'assurance au sens du Cm 19 de la circulaire FINMA 2010/3. Elle sert par exemple à couvrir des risques difficilement prévisibles et quantifiables, à financer des situations dans lesquelles la variation des provisions actuarielles d'une année donnée est si élevée et imprévue qu'elle amène une situation de résultat actuariel négatif, ou à financer le résultat d'assurance négatif d'un produit dans le cas où la provision de fluctuation n'y suffirait pas ;
 - la provision d'anti-sélection couvre les risques d'anti-sélection propres au produit Materna Varia.
- (y c. les primes encaissées d'avance), ainsi que les dettes envers les agents et les intermédiaires.
- Les autres passifs regroupent les dettes envers les tiers ainsi que les dettes contractées envers les sociétés du Groupe.
 - Les comptes de régularisation passifs regroupent les commissions à payer ainsi que les autres passifs de régularisation.
 - Les dettes sur instruments financiers dérivés correspondent aux pertes non réalisées des instruments dérivés.

Valeur d'instruments de transfert de risque

Les garanties suivantes sont transférées sur la base d'un contrat de coassurance ou de courtage :

- prestations d'assistance transférées à 100% à SOS Assistance ;
- prestations liées à l'assurance annulation transférées à 100% à L'Européenne Assurance Voyage SA ;
- garantie Previsia Maladie cédée à Generali ;
- garantie Assuralex cédée à Orion.

Étant donné que les prestations, dont les risques sont transférés, sont prises en charge directement par les partenaires, ces engagements ne figurent pas au bilan d'Assura SA. Il n'y a donc pas lieu de parler d'écart par rapport à l'évaluation proche du marché.

Évolution des valeurs de marché des actifs au bilan

Modèle quantitatif « Bilan individuel proche du marché »

	Montants en millions de CHF	Clôture au 31.12.2021	Clôture au 31.12.2022
Valeur des placements proche du marché	Immeubles	151.3	150.3
	Participations		
	Titres à revenu fixe	976.2	823.9
	Prêts		
	Hypothèques		
	Actions	68.3	45.0
	Autres placements		
	Placements collectifs de capitaux	208.2	130.5
	Placements alternatifs de capitaux		
	Autres placements de capitaux		
Total de la valeur des placements proche du marché	1'404.0	1'149.7	
	Placements financiers des assurances-vie liées à des parts de fonds		
	Créances issues d'instruments financiers dérivés	14.5	8.6
Valeur des autres actifs proche du marché	Liquidités	92.8	108.7
	Créances issues des activités d'assurance	5.6	22.7
	Autres créances	7.0	12.2
	Autres actifs	4.4	4.6
	Total de la valeur des autres actifs proche du marché	109.8	148.2
Total valeur des actifs proche du marché	Total de la valeur des actifs proche du marché	1'528.3	1'306.5

Dans le contexte de la guerre en Ukraine et de la forte hausse des taux d'intérêt réalisée par les banques centrales pour tenter de juguler une inflation très élevée, les obligations ont très fortement baissé en valeur de marché, avec des marchés actions et immobilier également en fort recul.

Autres provisions

- La provision non technique correspond à la provision juridique.
- La provision pour risques liés aux placements de capitaux correspond à la réserve de fluctuation de valeurs, les taux « cibles » correspondent aux taux de perte maximale sur douze mois par véhicule de placement.
- Les dettes nées d'opérations d'assurance regroupent les engagements envers les preneurs d'assurance

Évolution des valeurs de marché des engagements au bilan

Montants en millions de CHF		Clôture au 31.12.2021	Clôture au 31.12.2022
Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance		
	Assurance directe : assurance-maladie	213.5	85.6
	Réassurance active : assurance-maladie		
	Parts des réassureurs dans la valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance		
	Assurance directe : assurance-maladie		
Valeur proche du marché des autres engagements	Réassurance active : assurance-maladie		
	Provisions non techniques	0.0	0.0
	Engagements portant intérêts avec caractère de fonds de tiers		
	Engagements issus d'instruments financiers dérivés	2.1	2.8
	Engagements liés aux dépôts pour réassurance cédée		
	Engagements issus des activités d'assurance	57.5	70.0
	Autres passifs	11.2	5.6
Somme valeur estimative plus valeur proche du marché	Somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements (valeur SST des provisions techniques)	284.3	164.0
	Différence entre valeur des actifs proches du marché et somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	1'244.0	1'142.5

Valeur proche du marché des provisions techniques

La réglementation en vigueur considère que la valeur proche du marché des provisions techniques correspond à la valeur des provisions techniques dans le référentiel SST fixé par le régulateur.

Gestion du capital

Assura SA a mis en place et continue de développer une stratégie de planification de capital lui permettant de respecter, en tout temps, les objectifs de solvabilité réglementaire applicables. Cette stratégie s'appuie sur des prévisions pluriannuelles avec un scénario de base et des scénarios alternatifs. L'objectif de la planification du capital est d'être solvable en tout temps.

Le montant des fonds propres statutaires d'Assura SA s'élève à près de CHF 90.9 Mio au 31.12.2022 et se compose d'un capital-actions d'un montant de CHF 8 Mio, de réserves légales d'un montant de CHF 2 Mio, de réserves légales issues du bénéfice d'un montant de CHF 4.1 Mio environ, des bénéfices reportés d'un montant de CHF 64.8 Mio et du bénéfice réalisé 2022 d'un montant de CHF 12.0 Mio.

Aucun changement notable dans la structure du capital n'est intervenu en 2022. Les fonds propres présentent la meilleure qualité possible du fait de leur liquidité et procurent ainsi une certaine stabilité et solidité à la société.

Les écarts au niveau des fonds propres statutaires et leurs évaluations proches du marché (« best estimate ») en 2022 sont dus principalement à :

- la valeur de marché des placements financiers, différente de la valeur statutaire pour les investissements immobiliers en direct et les obligations en direct pour la partie des actifs ;
- la nature de certains engagements, provisions techniques et non techniques (e.g. provisions de fluctuation, provisions de sécurité, provisions pour risques liés aux placements de capitaux).

Montants en millions de CHF	Valeur statutaire au 31.12.2022	Écart de valorisation sur l'actif du bilan	Écart de valorisation sur les engagements	Valeur « best estimate » au 01.01.2023
Fonds propres	90.9	-201.5	1'253.1	1'142.5

Solvabilité

Principaux résultats

Les principaux résultats SST au 01.01.2023 aboutissent aux niveaux de solvabilité présentés ci-dessous. Ils sont supérieurs aux exigences réglementaires.

Montants en millions de CHF		SST 2022	SST 2023	Variation SST 2023 / SST 2022	
Niveau des risques					
Risques d'assurance	(1)	191.2	196.4	5.2	2.7%
Risques de marché	(2)	112.7	100.9	-11.8	-10.5%
Diversification entre les risques	(3)	-90.1	-81.1	9.0	-10.0%
Impact des scénarios	(4)	59.9	36.0	-23.8	-39.8%
Risques de crédit	(5)	28.5	22.5	-6.0	-21.2%
Total niveau des risques (1) + (2) + (3) + (4) + (5)	(6)	302.1	274.7	-27.5	-9.1%
Résultat courant pouvant couvrir les risques					
Résultat d'assurance attendu	(7)	0.0	0.0	0.0	0.0%
Résultat financier attendu	(8)	14.2	12.9	-1.3	-9.4%
Total résultat courant pouvant couvrir les risques (7) + (8)	(9)	14.2	12.9	-1.3	-9.4%
Capital-risque à un an					
Total capital-risque à un an (6) - (9)	(10)	287.9	261.8	-26.1	-9.1%
Fonds propres disponibles					
Actifs évalués proches du marché	(11)	1'528.3	1'306.5	-221.8	-14.5%
Passifs évalués proches du marché	(12)	284.3	164.0	-120.3	-42.3%
Déductions des fonds propres disponibles	(13)	0.0	0.0	0.0	0.0%
Total fonds propres disponibles (11) - (12) - (13)	(14)	1'244.0	1'142.5	-101.5	-8.2%
Market Value Margin	(15)	75.4	69.8	-5.6	-7.4%
Solvabilité : couverture des fonds propres minimaux nécessaires					
Quotient SST [(14) - (15)] / (10)		405.9%	409.8%	3.9%	1.0%

La faible variation du ratio de solvabilité du SST 2023 provient principalement des effets suivants :

- la perte de valeur des placements a engendré une diminution des fonds propres - 67.3% ;
- parallèlement, la hausse des taux d'intérêt entraîne une baisse de la valeur best estimate des engagements viagers + 40.7% ;
- la mise à jour des paramètres internes (taux de frais) et de la paramétrisation du modèle standard SST (tables de mortalité, scénarios macroéconomiques, volatilités, corrélations entre les facteurs de risque de marché) + 10.7% ;
- l'évolution des effectifs, des prestations et des primes + 19.8%.

Modèle quantitatif « Solvabilité individuelle »

Montants en millions de CHF (sauf contre-indication)		Clôture au 31.12.2021	Clôture au 31.12.2022
Calcul du capital porteur de risque (CPR)	Différence entre valeur des actifs proches du marché et somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	1'244.0	1'142.5
	Déductions	0.0	0.0
	Fonds propres de base	1'244.0	1'142.5
	Capital complémentaire	0.0	0.0
	CPR	1'244.0	1'142.5
	Market Value Margin (MVM)	75.4	69.8
		Clôture au 31.12.2021	Clôture au 31.12.2022
		Mio. CHF	Mio. CHF
Calcul du capital cible	Risque technique	191.2	196.4
	Risque de marché	112.7	100.9
	Effets de diversification	-90.1	-81.1
	Risque de crédit	28.5	22.5
	Résultat attendu et autres effets sur le capital cible	45.6	23.1
	Capital cible	287.9	261.8
		Clôture au 31.12.2021	Clôture au 31.12.2022
Quotient SST	[CPR-MVM]/Capital cible	405.9%	409.8%

Risques de marché

La répartition du risque de marché dans le SST 01.01.2023 est la suivante :

Montants en millions de CHF	Expected shortfall (ES)
Tous facteurs de risques	100.9
Taux d'intérêt	44.9
Taux d'intérêt CHF	66.0
Taux d'intérêt EUR	28.0
Taux d'intérêt USD	14.5
Taux d'intérêt GBP	0.2
Spreads	51.4
Devises étrangères	19.6
Actions	33.1
Immobilier	38.8

La variation des risques de marché vient principalement des effets suivants :

- perte de valeur sur le portefeuille d'investissement causée par l'augmentation des taux d'intérêt ;
- effets négatifs de la guerre en Ukraine sur les marchés financiers ;
- recalibrage des paramètres du modèle standard (volatilités et corrélations entre les facteurs de risque).

Risques d'assurance

La répartition du risque d'assurance dans le SST 01.01.2023 est la suivante :

Montants en millions de CHF	Expected shortfall (ES)
Toutes branches	196.4
Maladie individuelle	196.4
Autres branches	0.0

La variation des risques d'assurance vient principalement de l'augmentation des taux d'intérêt ainsi que de la variation du portefeuille d'assurés.

Rapport de l'organe de révision

**KPMG SA**

Avenue du Théâtre 1
Case postale 6663
CH-1002 Lausanne

+41 58 249 45 55
kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale d'Assura SA, Pully

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels d'Assura SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat et le tableau de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 12 à 22) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Assura SA, Pully
Rapport de l'organe de révision à
l'Assemblée générale sur l'audit des
comptes annuels

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse et les NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence



Assura SA, Pully
Rapport de l'organe de révision à
l'Assemblée générale sur l'audit des
comptes annuels

d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la société à cesser son exploitation.

Nous communiquons au Conseil d'administration, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus et nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan (page 23) est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Jean-Marc Wicki
Expert-réviser agréé
Réviser responsable

Chouaa Halabi
Expert-réviser agréée

Lausanne, le 20 avril 2023

Rapport financier 2022

Bilan

Actif

Montants en CHF	Annexe	31.12.2022	31.12.2021
Placements de capitaux			
Biens immobiliers		88'510'943	90'378'374
Titres à revenu fixe		1'087'179'757	989'509'265
Actions		45'017'479	68'264'889
Autres placements	1	130'553'356	208'245'720
Total placements de capitaux		1'351'261'535	1'356'398'248
Créances sur instruments financiers dérivés		8'631'391	14'470'515
Liquidités		108'692'738	92'773'891
Créances nées d'opérations d'assurance			
Preneurs d'assurance		22'430'631	3'882'868
Agents et intermédiaires		296'624	87'247
Organisations d'assurance		-	1'597'428
Total créances nées d'opérations d'assurance		22'727'255	5'567'543
Autres créances			
Tiers		7'094'921	7'042'454
Organisations et personnes proches		5'071'671	-
Total autres créances		12'166'592	7'042'454
Comptes de régularisation	2	4'585'337	4'438'905
TOTAL DE L'ACTIF		1'508'064'848	1'480'691'556

Bilan

Passif

Montants en CHF	Annexe	31.12.2022	31.12.2021
Provisions et dettes externes			
Provisions techniques pour propre compte	3	1'250'486'450	1'232'596'007
Provisions non techniques		27'398	131'269
Provision pour risques liés aux placements de capitaux		88'269'164	98'319'152
Dettes sur instruments financiers dérivés		2'824'206	2'060'632
Dettes nées d'opérations d'assurance			
Preneurs d'assurance		67'337'029	56'546'867
Prestataires de soins		1'430'759	-
Agents et intermédiaires		1'132'618	793'886
Organisations d'assurance		6'311	218'632
Total dettes nées d'opérations d'assurance		69'906'717	57'559'385
Autres passifs			
Tiers		110'166	425'080
Organisations et personnes proches		3'308'311	10'037'613
Total autres passifs		3'418'477	10'462'693
Comptes de régularisation	4	2'214'834	671'953
Total provisions et dettes externes		1'417'147'246	1'401'801'091
Fonds propres			
Capital-actions		8'000'000	8'000'000
Réserves légales		2'000'000	2'000'000
Réserves légales issues du bénéfice			
- Réserve générale		4'135'666	4'135'666
Total réserves légales issues du bénéfice		4'135'666	4'135'666
Réserves facultatives issues du bénéfice			
- Bénéfice reporté		64'754'799	35'082'086
- Bénéfice/(-) perte		12'027'137	29'672'713
Total réserves facultatives issues du bénéfice		76'781'936	64'754'799
Propres parts du capital	5	p.m.	p.m.
Total fonds propres	6	90'917'602	78'890'465
TOTAL DU PASSIF		1'508'064'848	1'480'691'556

Compte de résultat

Montants en CHF	Annexe	2022	2021
Primes brutes		351'727'986	357'491'081
Primes brutes cédées aux réassureurs		-	-
Primes pour propre compte		351'727'986	357'491'081
Variation des reports de primes		-	-
Primes acquises pour propre compte		351'727'986	357'491'081
Autres produits de l'activité d'assurance		1'100'876	333'927
Total des produits de l'activité technique d'assurance		352'828'862	357'825'008
Charges de sinistres : montants payés bruts		-213'289'442	-224'961'403
Variation des provisions techniques pour propre compte	7	-17'890'443	-48'579'639
Charges des sinistres pour propre compte		-231'179'885	-273'541'042
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	8	-104'722'946	-90'033'848
Total charges de l'activité technique		-335'902'831	-363'574'890
Produits des placements		59'365'561	68'468'298
Charges financières et frais de gestion des placements		-69'356'401	-21'270'797
Résultat des placements	9	-9'990'840	47'197'501
Autres produits financiers		132	79'931
Autres charges financières		-2'237'102	-696'188
Résultat opérationnel		4'698'221	40'831'362
Autres produits	10	10'300'133	578'261
Autres charges	11	-1'857'217	-11'632'910
Bénéfice/(-) perte avant impôts		13'141'137	29'776'713
Impôts directs		-1'114'000	-104'000
Bénéfice/(-) perte		12'027'137	29'672'713

Tableau de flux de trésorerie

Montants en CHF	2022	2021
Bénéfice/(-) perte	12'027'137	29'672'713
Amortissements/réévaluations des placements de capitaux y c. dérivés	42'110'940	-29'697'020
Amortissements/réévaluations des créances	3'316'000	2'271'861
Variation des provisions techniques pour propre compte	17'890'443	48'579'639
Variation des provisions non techniques	-103'871	-11'735
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	-10'049'988	10'720'369
Variation des créances nées d'opérations d'assurance	-20'475'712	-2'085'509
Variation des autres créances	-5'124'138	4'621'603
Variation des comptes de régularisation actifs	-146'432	3'040'629
Variation des dettes nées d'opérations d'assurance	12'347'332	-2'028'057
Variation des autres passifs	-7'044'216	10'245'487
Variation des comptes de régularisation passifs	1'542'881	-2'410'608
Flux de trésorerie de l'activité d'exploitation	46'290'376	72'919'372
Investissements/désinvestissements dans des placements de capitaux y c. dérivés	-30'371'529	-90'009'680
Flux de trésorerie de l'activité d'investissement	-30'371'529	-90'009'680
Flux de trésorerie de l'activité de financement	-	-
Variation nette des liquidités	15'918'847	-17'090'308
Etat des liquidités au 01.01	92'773'891	109'864'199
Etat des liquidités au 31.12	108'692'738	92'773'891
Variation nette des liquidités	15'918'847	-17'090'308

Annexe aux comptes annuels

Principes de présentation des comptes

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions sur la comptabilité commerciale du Code suisse des obligations (art. 957 à 963b, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2013) ainsi que selon l'Ordonnance sur la surveillance des assurances (art. 5-6a OS-FINMA, structure minimale des comptes annuels).

Principes d'évaluation

Les principes d'évaluation se basent sur le coût historique d'acquisition ou de revient, à l'exception des placements de capitaux. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs s'applique.

Placements de capitaux

Biens immobiliers

L'évaluation des immeubles est effectuée selon la valeur d'acquisition, l'amortissement est linéaire au taux de 1,5% l'an. Des dépréciations sont effectuées en cas de valeurs actuelles en dessous de la valeur comptable et des expertises sont effectuées dans un intervalle de trois à six ans par un expert indépendant selon la méthode DCF «Discounted Cash-Flow».

Titres à revenu fixe

Les obligations sont évaluées selon la méthode d'amortissement des coûts. Les réévaluations ou les amortissements annuels sont comptabilisés dans le compte de résultat. Pour les positions présentant des pertes de valeur persistantes, les corrections de valeur nécessaires sont apportées.

Actions

Les actions et les participations sont évaluées selon leur valeur de marché (dernier cours boursier disponible à la date du bilan) si elles ont une cotation, sinon à leur valeur d'acquisition sous déduction d'éventuels amortissements dictés par les circonstances. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices ou des pertes non réalisés dans le compte de résultat.

Autres placements

Les fonds de placement et les fonds monétaires sont évalués selon leur valeur de marché (dernier cours boursier disponible à la date du bilan). Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices ou des pertes non réalisés dans le compte de résultat.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés peuvent être composés d'opérations de change à terme, de contrats d'options ainsi que de futures sur indices d'actions. Ils sont utilisés à des fins de couverture et sont évalués aux valeurs du marché.

Postes en devises étrangères

La conversion des postes en devises étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

Liquidités

Les liquidités comprennent aussi bien les liquidités opérationnelles que les liquidités destinées aux placements.

Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Le du croire est évalué sur la base des risques de solvabilité identifiables et également sur la base de données statistiques. Les hypothèses reposent sur les valeurs empiriques des exercices précédents prenant pour hypothèse que les pertes sur débiteurs sont identiques à celles des exercices précédents.

Comptes de régularisation actifs

Ce poste englobe les montants payés durant l'exercice sous revue, mais concernant l'exercice suivant, ainsi que les produits de l'exercice à recevoir.

Provisions techniques

Les provisions techniques comprennent les provisions pour sinistres en cours (y c. les frais de traitement des sinistres), les provisions de sécurité et pour fluctuation, les provisions pour les futures participations aux excédents, les provisions de vieillissement, les reports de primes et les autres provisions techniques. La détermination des provisions techniques s'effectue sur la base du plan d'exploitation soumis à la FINMA.

Les provisions pour sinistres en cours sont calculées selon des procédés actuariels reconnus du point de vue du droit en matière de surveillance.

Les provisions de fluctuation et de sécurité sont constituées pour faire face à la volatilité des risques actuariels et ne peuvent dépasser le montant défini dans le plan d'exploitation correspondant. Les autres provisions techniques sont calculées conformément aux règles définies dans le plan d'exploitation correspondant, et validées par les autorités.

Provisions non techniques

Si une sortie de fonds est probable, une provision adéquate est constituée pour les engagements juridiques et factuels découlant du passé. Les provisions sont réévaluées chaque année.

Provision pour risques liés aux placements de capitaux

La provision pour risques liés aux placements de capitaux a pour objet de réduire l'impact des volatilités à long terme sur le marché des capitaux. La provision est calculée sur l'ensemble du portefeuille, à l'exception des biens immobiliers, et réévaluée chaque année.

Les taux « cibles » par véhicule de placement coté sont basés sur les taux de perte maximale sur douze mois.

Si les placements de capitaux subissent des pertes de valeur particulièrement importantes durant la période sous revue, la provision pour risques liés aux placements de capitaux peut être dissoute totalement ou partiellement avec effet sur le résultat. Si les placements de capitaux enregistrent des gains de valeur particulièrement importants, la provision pour risques liés aux placements de capitaux peut être augmentée jusqu'à la valeur cible avec effet sur le résultat.

Dettes

Il s'agit surtout d'obligations envers les preneurs d'assurance ou les fournisseurs de prestations. Elles sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Comptes de régularisation passifs

Ce poste englobe les montants reçus durant l'exercice sous revue, mais concernant l'exercice suivant, ainsi que les charges de l'exercice encore à payer.

Commentaires relatifs au bilan

1 - Autres placements

Montants en CHF	31.12.2022	31.12.2021
Fonds de placement immobilier	66'968'012	81'071'034
Fonds de placement actions	63'585'344	81'743'406
Fonds monétaires	-	45'431'280
Total	130'553'356	208'245'720

2 - Comptes de régularisation actifs

Montants en CHF	31.12.2022	31.12.2021
Intérêts courus sur les placements de capitaux	4'543'703	3'998'140
Impôts à recevoir	-	401'892
Autres actifs de régularisation	41'634	38'873
Total	4'585'337	4'438'905

3 - Provisions techniques pour propre compte

Montants en CHF	31.12.2022	31.12.2021
Reports de primes	-	-
Provisions pour sinistres en cours	84'871'176	75'079'095
Autres provisions techniques :		
Provisions de sécurité et pour fluctuations	199'857'240	176'976'937
Provisions de vieillissement	918'096'765	933'282'639
Autres provisions techniques	46'303'917	45'814'344
Total autres provisions techniques	1'164'257'922	1'156'073'920
Provisions pour parts d'excédents contractuels	1'357'352	1'442'992
Total	1'250'486'450	1'232'596'007

4 - Comptes de régularisation passifs

Montants en CHF	31.12.2022	31.12.2021
Commissions à payer	181'270	50'013
Autres passifs de régularisation	2'033'564	621'940
Total	2'214'834	671'953

5 - Propres parts du capital

	Nombre	Valeur au 31.12.2022	Nombre	Valeur au 31.12.2021
1 ^{er} janvier	4'560	-	4'560	-
Achat	-	-	-	-
Vente	-	-	-	-
31 décembre	4'560	-	4'560	-

6 - Tableau de variation des fonds propres

Montants en CHF	Capital-actions	Réserves légales	Réserves légales issues du bénéfice	Réserves facultatives issues du bénéfice	Propres parts du capital	Total
Fonds propres 01.01.2021	8'000'000	2'000'000	4'135'666	35'082'086	p.m.	49'217'752
Bénéfice	-	-	-	29'672'713	-	29'672'713
Fonds propres 31.12.2021	8'000'000	2'000'000	4'135'666	64'754'799	p.m.	78'890'465
Bénéfice	-	-	-	12'027'137	-	12'027'137
Fonds propres 31.12.2022	8'000'000	2'000'000	4'135'666	76'781'936	p.m.	90'917'602

Les réserves légales (CHF 2'000'000) correspondent au fonds d'organisation.

Commentaires relatifs au compte de résultat

7 - Variation des provisions techniques pour propre compte

Montants en CHF		2022	2021
Provisions pour sinistres en cours	(-) Attribution/Dissolution	-9'792'081	83'831
Autres provisions techniques :			
Provisions de sécurité et pour fluctuations	(-) Attribution/Dissolution	-22'880'303	-129'346'196
Provisions de vieillissement	(-) Attribution/Dissolution	15'185'874	72'953'433
Autres provisions techniques	(-) Attribution/Dissolution	-489'573	7'629'272
Total autres provisions techniques		-8'184'002	-48'763'491
Provisions pour parts d'excédents contractuels	(-) Attribution/Dissolution	85'640	100'021
Total		-17'890'443	-48'579'639

8 - Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte

Montants en CHF		2022	2021
Autres charges administratives		-3'814'898	-2'813'403
Publicité et commissions		-15'785'278	-11'565'498
Indemnités pour frais administratifs ¹		-85'122'770	-75'654'947
Total		-104'722'946	-90'033'848

¹ L'impact du projet Atlas (changement du système informatique), terminé en 2022, est de CHF 14.0 Mio en 2022 (CHF 18.7 Mio en 2021).

9 - Résultat des placements

Produits des placements Montants en CHF	Produits des placements 2022	Plus-values réalisées 2022	Plus-values non réalisées 2022	Total 2022
Biens immobiliers	7'688'778	185'450	-	7'874'228
Titres à revenu fixe	10'437'934	163'248	-	10'601'182
Actions	1'571'505	187'313	717'574	2'476'392
Autres placements	2'718'913	34'903'764	791'082	38'413'759
Total	22'417'130	35'439'775	1'508'656	59'365'561
Charges financières et frais de gestion des placements Montants en CHF	Charges de gestion 2022	Moins-values réalisées 2022	Moins-values non réalisées et provision pour dépréciation 2022	Total 2022
Biens immobiliers	-1'006'938	-	-1'873'790	-2'880'728
Titres à revenu fixe	-	-3'509'771	-	-3'509'771
Actions	-	-1'451'446	-9'280'460	-10'731'906
Autres placements	-	-18'535'094	-32'465'346	-51'000'440
Charges d'administration des placements	-1'233'556	-	-	-1'233'556
Total	-2'240'494	-23'496'311	-43'619'596	-69'356'401
Résultat des placements de capitaux	20'176'636	11'943'464	-42'110'940	-9'990'840

Résultat des placements (suite)

Produits des placements Montants en CHF	Produits des placements 2021	Plus-values réalisées 2021	Plus-values non réalisées 2021	Total 2021
Biens immobiliers	7'673'420	-	-	7'673'420
Titres à revenu fixe	9'845'655	756'493	-	10'602'148
Actions	937'302	323'068	7'932'461	9'192'831
Autres placements	2'891'767	10'739'190	27'368'942	40'999'899
Total	21'348'144	11'818'751	35'301'403	68'468'298
Charges financières et frais de gestion des placements Montants en CHF	Charges de gestion 2021	Moins-values réalisées 2021	Moins-values non réalisées et provision pour dépréciation 2021	Total 2021
Biens immobiliers	-948'210	-	-1'858'906	-2'807'116
Titres à revenu fixe	-	-1'065'637	-	-1'065'637
Actions	-	-29'032	-231'124	-260'156
Autres placements	-	-12'287'138	-3'514'353	-15'801'491
Charges d'administration des placements	-1'336'397	-	-	-1'336'397
Total	-2'284'607	-13'381'807	-5'604'383	-21'270'797
Résultat des placements de capitaux	19'063'537	-1'563'056	29'697'020	47'197'501

10 - Autres produits

Montants en CHF	2022	2021
Dissolution de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	10'049'988	-
Autres produits	250'145	578'261
Total	10'300'133	578'261

11 - Autres charges

Montants en CHF	2022	2021
Attribution à la provision pour risques liés aux placements de capitaux	-	-10'720'369
Amortissements sur primes	-1'755'275	-863'596
Autres charges	-101'942	-48'945
Total	-1'857'217	-11'632'910

Autres informations

Dissolution des réserves de remplacement et des réserves latentes supplémentaires

Dissolution nette de réserves latentes en 2022 de CHF 10'143'611.

Aucune dissolution de réserves latentes en 2021.

Nombre d'employés à plein temps en moyenne annuelle

Assura SA n'a plus d'employés depuis le 01.01.2018.

Actifs gagés en garantie des dettes de l'entreprise et actifs grevés d'une réserve de propriété

Montants en CHF	31.12.2022	31.12.2021
Fortune liée	1'522'316'155	1'496'191'848

Engagements conditionnels

Déclaration de consentement à l'imposition de groupe TVA Figeas SA et de reconnaissance de la responsabilité solidaire.

Honoraires de l'organe de révision

Montants en CHF	2022	2021
Prestations d'audit	191'555	199'216
Autres prestations de services	-	-
Total	191'555	199'216

Événements importants survenus après la date du bilan

Jusqu'à la date d'arrêté des comptes du 20 avril 2023 par l'organe compétent, il ne s'est produit aucun événement postérieur significatif qui nécessite la modification de la valeur des actifs et des passifs au 31.12.2022.

Proposition de répartition du résultat

Mouvement du bénéfice au bilan		
Montants en CHF	2022	2021
Bénéfice reporté	64'754'799	35'082'086
Bénéfice/(-) perte	12'027'137	29'672'713
Bénéfice au bilan à disposition de l'Assemblée générale	76'781'936	64'754'799

Proposition du Conseil d'administration concernant l'affectation du résultat		
Montants en CHF	2022	2021
	Proposition du Conseil d'administration	Décision de l'Assemblée générale
Bénéfice au bilan à disposition de l'Assemblée générale	76'781'936	64'754'799
Affectation aux réserves légales issues du bénéfice	-	-
Report à nouveau	76'781'936	64'754'799

20